

Entre les riches et les pauvres, les classes moyennes

Par Louis Chauvel, sociologue, observatoire sociologique du changement, CNRS

L'approche comparative retenue dans les contributions précédentes présente l'intérêt, en définitive peu fréquent, de confronter riches (Pinçon et Charlot) et pauvres (Thomas), et de compléter le point de vue par un panorama sur la répartition globale du revenu (Lollivier). La chose n'est pas banale : les organismes officiels ayant en charge la gestion des problèmes sociaux auraient plutôt tendance à s'intéresser aux seuls pauvres, et les recherches académiques, en économie sociale notamment, se livrent plus fréquemment à une analyse des indicateurs d'inégalité globale, sans nécessairement s'intéresser aux expériences vécues par les individus situés à la cime ou dans l'abîme des courbes de répartition du revenu. L'approche que nous avons ici permet en revanche de comparer et de renvoyer dos à dos deux expériences limites : celles des extrêmes, de l'opulence et des difficultés.

Néanmoins, dans ce choix de présentation, on notera la mise à l'écart d'un troisième groupe, d'un tiers ici exclu, c'est-à-dire, quel que soit le terme que l'on veut utiliser, des classes ou des catégories moyennes : un groupe moyen ou intermédiaire (de nombreux guillemets seraient ici de rigueur). On remarquera également que, d'emblée, la discussion s'est polarisée sur des différences quantitatives entre ceux qui ont plus et ceux qui ont moins et a plutôt mis à l'écart d'autres modes de représentation de l'architecture sociale, à savoir des approches plus catégoriques, ou, pour utiliser une vieille terminologie, des approches en termes de classes sociales.

J'y reviendrai, après avoir souligné trois éléments importants que les analyses présentées ici ont apporté à la réflexion. D'abord, le fait qu'il est devenu impossible de comprendre les positions sociales en ne faisant appel qu'à une dimension ; la question sociale est devenue profondément multidimensionnelle. Ensuite, le fait que l'on ne peut plus rien comprendre avec une simple observation statique des conditions, et qu'il existe une dynamique, une trajectoire et une carrière, tant au sein des grandes fortunes, qui exigent la longue mobilisation de générations et de lignées complexes, qu'au sein de la pauvreté, où la pauvreté transitoire et passagère est moins problématique que celle qui semble se structurer actuellement, avec la formation d'une « sous classe » (*underclass*), qui n'est pas sans rappeler le *Lumpenproletariat* d'hier, que le plein emploi avait peu à peu intégré à la société salariale « normale ». Enfin, le fait qu'entre riches et pauvres, aux deux extrémités de l'échelle sociale, les situations sont totalement dissymétriques : la richesse n'est pas le contraire de la pauvreté. Enfin, que

Pauvreté et richesse, des problèmes multidimensionnels

La question de la multidimensionnalité pose de plus en plus un problème de fond, difficile à gérer, dans la recherche sociologique : le constat que pauvreté, comme richesse, correspond à des cumuls de situations. L'observation du seul revenu ne permet pas de repérer des catégories fragilisées, cumulant des handicaps nombreux, handicaps que le revenu ne permet pas nécessairement de pallier. Le revenu à lui seul ne suffit pas non plus à définir la puissance sociale de certains individus ou familles dans l'organisation sociale. Le questionnaire « Etes-vous une ou un bourgeois ? » de Pinçon et Charlot correspond à une multitude de critères, assez spécifiques, en mesure de juger de ressources sociales qui ne peuvent à la limite pas s'acheter. Le revenu, à lui seul (non plus que le patrimoine, à *lui seul*, non plus que tout autre critère, à *lui seul*), ne permet pas de repérer ou de définir de façon univoque les conditions d'existence de groupes typiques. Il est donc nécessaire, pour tout chercheur comme pour tout gestionnaire de populations spécifiques, de se fonder sur la position des individus non plus sur

une échelle unique mais dans un espace aux dimensions multiples. La position sociale ne se définit pas sur un simple critère, mais par le croisement d'une multitude de ressource et de handicaps cumulés. Il ne fait pas de doute que pour le gestionnaire, qui aime cibler des populations par un critère précis permettant de repérer des frontières sociales certaines entre un groupe spécifique qui l'intéresse et les autres, c'est là une très mauvaise nouvelle : la résolution des problèmes sociaux ne se contentera pas de frappes chirurgicales sur des populations circonscrites. La population cible est une groupe plus flou aux frontières plus poreuses que ce que l'on a cru ; pire, la cible est mouvante.

Pauvreté et richesse, de la statique à la dynamique

En effet, le problème posé par la multidimensionnalité a son pendant dès que la question du temps est intégrée à la démarche. Pinçon et Charlot nous montrent que le propre des grandes familles est de se perpétuer dans une certaine forme d'immobilité séculaire de génération en génération. Il ne faut pas insister sur les mots « immobilité » mais sur « séculaire » et « génération » : la richesse et la grandeur des familles se conquiert dans la dynamique d'un temps infiniment long. De la même façon, la pauvreté n'est pas le problème d'une chute de quelques mois à un niveau de revenu vu comme indigent ; la difficulté est celle de sa structuration diachronique en un état susceptible de se transmettre de parents en enfants.

Autour de 1985, lorsque l'on découvrait progressivement les problèmes de la « nouvelle pauvreté », le plein emploi n'était aboli que depuis dix ans, et les ravages de la nouvelle ère ne pouvaient encore être évalués ; en 2000, un quart de siècle après l'émergence du chômage de masse, nous allons commencer à observer la création de lignées de désaffiliés. En définitive, la richesse et la pauvreté individuelle se jugent à une carrière, une trajectoire et une dynamique plutôt qu'à un état transitoire ; les riches, comme les pauvres, ne peuvent se concevoir que comme des groupes inscrits dans des carrières familiales intergénérationnelles, en mesure de dépasser l'horizon des périodes de l'histoire sociale.

Pauvreté et richesse en dissymétrie

Jusqu'ici, nous avons vu la richesse et la pauvreté comme des états contraires, mais susceptibles d'être jugés selon la même aune : les manques des uns étant les excès des autres. C'est un peu ce que nous avons vu pour les deux premiers points. En définitive, beaucoup les voient comme occupant des positions opposées mais symétriques dans l'échiquier sociales. Il ne faut pourtant pas se méprendre : les conditions des uns et des autres sont bien au contraire totalement dissymétriques. On le conçoit aisément en comprenant que s'il est possible de produire le nom et l'identité des « 200 familles », comme naguère, ou des « 500 fortunes professionnelles » comme dans la presse hebdomadaire d'aujourd'hui, personne ne recherche l'identité des « 200 pauvres ». Le RMI permet certes de connaître l'identité d'un million de pauvres, mais ce n'est pas à titre personnel, contrairement à Mme Bettencourt ou Mr Owen-Jones (resp. principale actionnaire et PDG de l'Oréal, ici à titre d'exemples). Personne ne s'intéresse au titulaire du RMI de l'année. On notera aussi la très forte dissymétrie entre le questionnaire de Pinçon et Charlot (« Êtes-vous un(e) bourgeois(e) ? ») et celui qui correspondrait à « Êtes vous un ou une pauvre ? ».

Les critères qui permettent de définir la richesse, l'appartenance à la haute société sont extrêmement variés mais ne sont pas les mêmes que ceux qui permettent d'appréhender la pauvreté. On ne va guère s'intéresser à l'état de santé des riches ou des super-riches, en termes de privation de capacités fonctionnelles ou de difficulté à effectuer seul un ensemble

d'action ; la richesse, ce n'est pas disposer de facultés physiques plus qu'olympiques. Il ne fait pas de doute que, même en chaise roulante, un riche reste riche, alors que l'incapacité à faire soi-même son ménage ou ses courses est privatif de ressources pour qui dispose de moyens marchands (ou de ressources sociales) insuffisant(e)s pour acheter (se voir mettre à disposition) le travail d'autrui. Pour ce qui est de l'accès du riche aux services de santé, la question pertinente sera la disponibilité d'un encadrement médical à plein temps, la possibilité d'accéder à l'Hôpital Américain ou au Val-de-Grâce, le cas échéant, etc. Pour le pauvre, l'accès à un dispensaire et la régularité des visites médicales seront des variables plus pertinentes.

Pour ce qui est des pauvres on va s'intéresser à tout un ensemble de situations qu'il ne viendrait pas à l'idée pour repérer les riches, et réciproquement. Le fait qu'une rue de Paris ou d'ailleurs porte le nom d'un membre de la famille n'a pas de question proche ou ne serait-ce qu'homologue chez les pauvres. Ce constat n'est pas neutre : même si, en partie, les riches et les pauvres sont susceptibles d'être opposés sur une échelle, quelque chose d'autre les distingue néanmoins.

D'une approche pyramidale à une approches par strobiloïdes

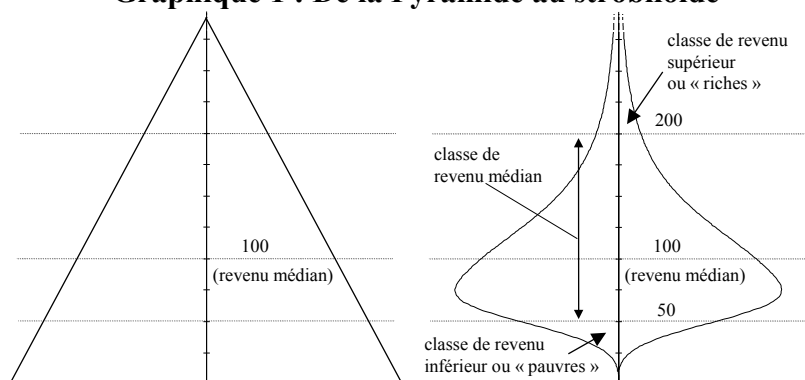
C'est ce que je vais développer un peu ici à l'aide d'une représentation spécifique : celle des strobiloïdes. Nous avons vu l'opposition entre pauvre et riche, mais il serait assez utile d'avoir à l'idée l'architecture implicite qui sépare pauvres, riches et catégories intermédiaires. Lorsqu'on sépare selon une seule dimension — la richesse monétaire — une population, on peut avoir à l'idée un modèle en forme de pyramide avec tout en haut des riches, très riches, et tout en bas des pauvres, très pauvres (c'était l'idée de J.B. Say). Cette pyramide est par nature fortement dissymétrique ; comme je l'ai dit, s'il vient à l'idée de rechercher les 200 familles les plus riches, les 500 plus grosses fortunes ou les 200 patrons, il ne vient à l'idée de personne de rechercher les 200 plus pauvres. Cela donne l'idée que la structure sociale qui résulte d'une différenciation sur un axe monétaire, économique, n'est pas du tout symétrique et pourrait correspondre à une certaine forme de pyramide avec en haut quelque riches très riches et en bas de nombreux pauvres très pauvres.

Lorsque l'on passe à l'analyse empirique des formes de répartition du revenu disponible dans les pays occidentaux, on tombe non pas sur une forme de pyramide mais plutôt sur une forme en strobiloïde du grec *strobilos*, toupie. Aux alentours du niveau 100, revenu médian, on va avoir une forte accumulation de la population et lorsque l'on descend sur cet axe vers le niveau de revenu 0 on a de moins en moins d'individus et en symétrique, tout en haut, on a une densité de plus en plus faible de population. Le faîte de cette courbe se finit en pointillés (cf. graphique 1) pour la raison que les super-riches — par exemple le PDG de L'Oréal, Owen-Jones, aux alentours de 20 millions de francs de revenus — culmineraient sur cette courbe aux alentours de 200 ou 300 mètres de haut, si entre le niveau 0 et la médiane, il y avait l'espace de 50 cm. Ce qui correspond à une certaine forme de répartition, d'architecture sociale où nous avons d'un côté les riches tout en haut, les pauvres tout en bas et une espèce de population intermédiaire entre les deux, dans la partie dodue de la courbe.

Nous nous trouvons alors, forcément, confrontés au paradoxe de Pareto, qui avait travaillé il y a un siècle sur les courbes d'inégalité de revenu : faire exister un seuil exact qui séparer les pauvres des riches est impossible ; néanmoins, on peut repérer sur cette courbe des gens à très bas revenu, des gens à très haut revenu et le fait que, fatalement, du point de vue des rapports de classes, il existe une polarisation entre ces gens tout en bas, ces gens tout en haut, en plus d'un tiers central se situant autour du revenu médian. Ici, les courbes sont symétriques de droite et de gauche, mais rien n'empêche, dans une visée comparative, de comparer deux

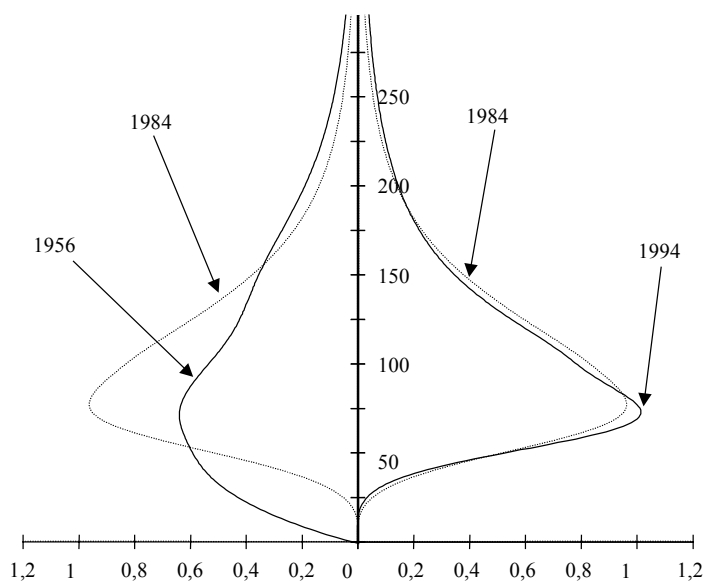
pays, deux dates ou deux populations, en disposant l'une à droite et l'autre à gauche pour comprendre ce en quoi les formes de répartition diffèrent.

Graphique 1 : De la Pyramide au strobiloïde



A partir de cette forme architecturale de la société, on peut voir que quelque chose s'est passé dans le courant des années 1960 et 1970 (cf. graphique 2). Dans ce graphique, trois périodes différentes sont représentées (1956, 1984, 1994) et 1984 est représentée deux fois de façon à matérialiser deux dynamiques : avant et après 1984.

Graphique 2 : Strobiloïde du niveau de vie (revenu médian = 100)

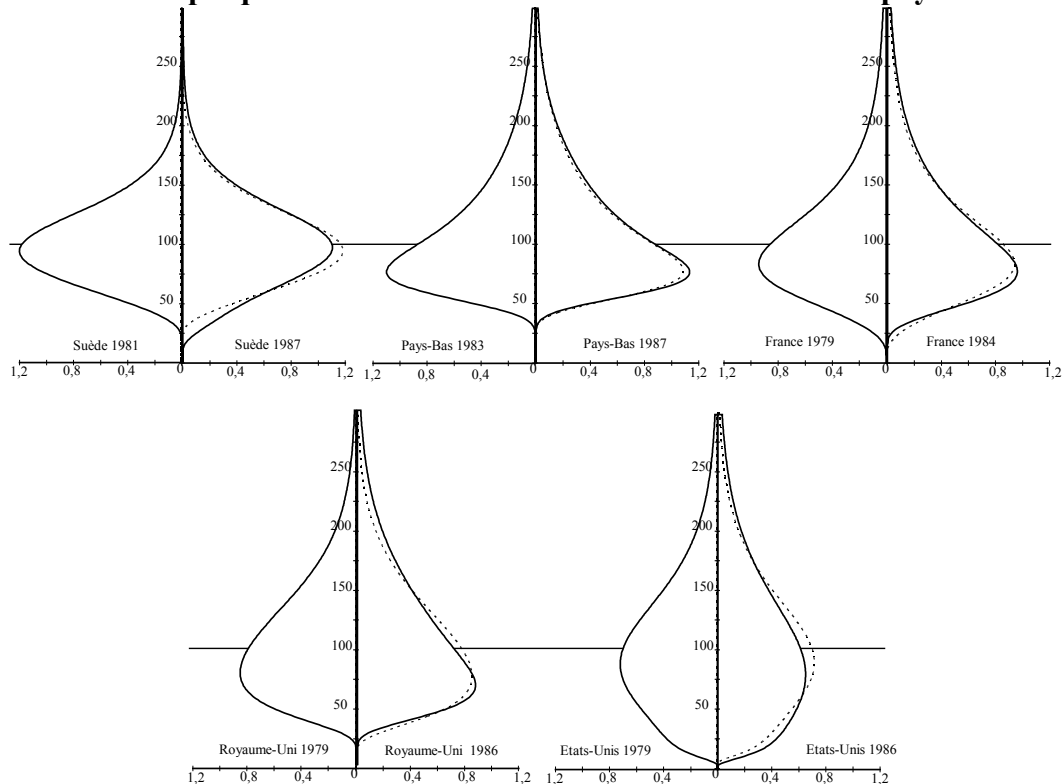


Source : Chauvel L., 1997, « Les inégalités au fil du temps : 1956-1994 », dans L. Dirn, « Tendances de la Société Française », *Revue de l'OFCE*, n°61, pp. 201-207.

Note : Niveau de vie : revenu disponible après impôts par unité de consommation (type OCDE : racine carrée du nombre de personnes dans le ménage) ; strobiloïde 1984 : obtenu avec les données OCDE (Atkinson A.B., L. Rainwater et T. M. Smeeding, « La distribution des revenus dans les pays de l'OCDE », *Etudes de politique sociale de l'OCDE*, n°18, 1995, traité par Chauvel L., 1995, « Inégalités singulières et plurielles : l'évolution de la courbe de répartition des revenus », *Revue de l'OFCE*, n°55, pp. 211-240) ; strobiloïde 1956 : rétopolation selon les variations interdécilaires des enquêtes revenu fiscal des ménages (voir : Chauvel L., 1997, *op.cit.*) ; données 1994 : obtenues à partir des variations interdécilaires entre 1984 et 1994 selon les enquêtes de budget (INSEE, 1996, « Revenus et patrimoines des ménages », *Synthèses*, n°5 ; Chauvel L., 1997, « La croissance des inégalités économiques », pp. 99-104, dans OFCE, *L'économie française 1997*, Paris, La découverte.)

Clairement, les années 1956 à 1984 ont été marquées par la constitution d'une classe moyenne ou d'une « classe de revenus médian » particulièrement fournie, prise en sandwich entre des riches relativement moins riches et des pauvres moins marginalisés. Depuis, les évolutions sont faibles, et correspondraient plutôt au rassemblement au niveau de 80 % du revenu médian d'une classe moyenne relativement appauvrie, et de la réouverture par le haut de l'éventail des revenus.

Graphique 3 : Les strobiloïdes du niveau de vie dans 5 pays



Source : Chauvel L., 1995, « Inégalités singulières et plurielles : l'évolution de la courbe de répartition des revenus », *Revue de l'OFCE*, n°55, pp. 211-240.

Note : Niveau de vie : revenu disponible après impôts par unité de consommation (type OCDE : racine carrée du nombre de personnes dans le ménage), obtenu avec les données OCDE (Atkinson A.B., L. Rainwater et T. M. Smeeding, « La distribution des revenus dans les pays de l'OCDE », *Etudes de politique sociale de l'OCDE*, n°18, 1995).

On pourrait avoir l'idée que cette forme de strobiloïde est commune à l'ensemble des pays occidentaux. En fait ce n'est guère le cas. Sur ces courbes (cf graphique 3) j'ai représenté la Suède, en haut à droite, caractérisée par une répartition où le haut du strobiloïde est fortement ramené vers la médiane. Le fait de dépasser deux fois le revenu médian est très rare, en tout cas jusqu'à la fin des années 1980, alors que tout en bas existe une population en deçà du demi-médian qui n'est pas négligeable. Au Pays-Bas en revanche, on a une société quasiment sans pauvres. En deçà de 50% du revenu médian se trouve quasiment personne. Il y a donc un fort regroupement du bas de la société, dans une situation relativement homogène autour de 80 % du revenu médian, mais les riches, éloignés vers le haut des classes moyennes, sont plus nombreux qu'en Suède.

Si on passe à une société complètement différente, les Etats-Unis, on constate l'existence d'une population très importante située à la limite de l'extrême pauvreté absolue, non pas au sens d'un panier de biens, mais au sens du revenu 0. S'y oppose une population de riches fort riches. Une classe de revenus médian, beaucoup plus faible qu'en Suède, se trouve écartelée entre les deux extrêmes.

Inégalités de revenu et de patrimoine

La limite de ces analyses est qu'elles sont totalement unidimensionnelles, construites à du revenu. Une autre grandeur nous importe, dès que nous nous intéressons aux riches : le patrimoine. Celui-ci complète le revenu de trois façon : en tant qu'il peut être déstocké, dans la mesure où il peut apporter des intérêts ou des dividendes, pour autant qu'il peut apporter des plus-values de très long terme. Comment tout cela se combine-t-il avec d'autres types de ressources ?

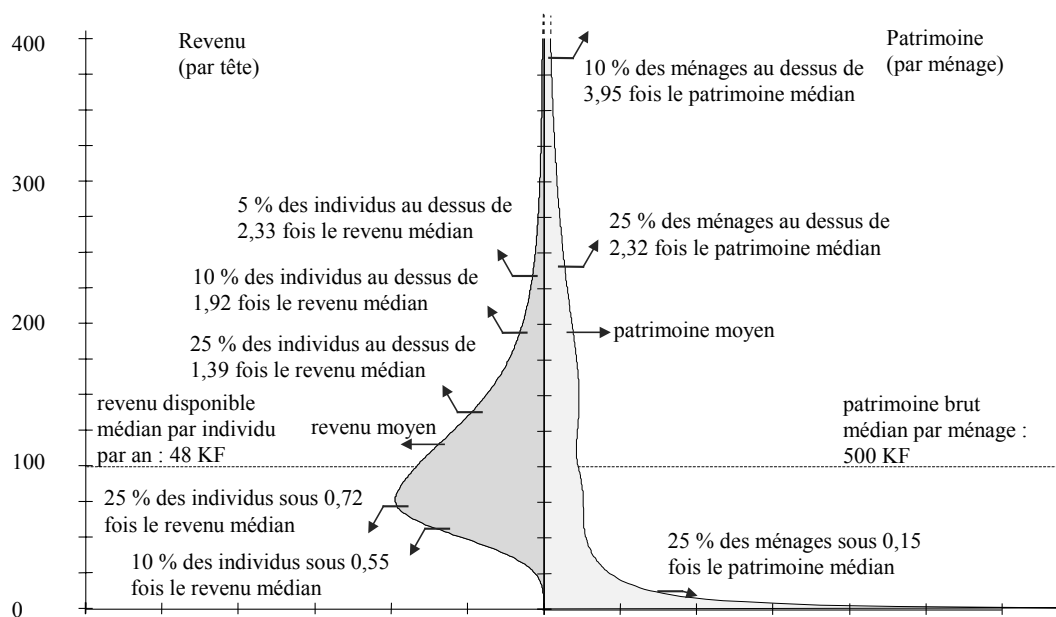
Si je devais insister sur quelque chose, se serait pas simplement sur la dissymétrie qui fait que, pour les pauvres, prendre en compte le patrimoine est moins important que pour les riches, mais plutôt sur le fait de l'actuelle incapacité des concepts, méthodes et instruments de mesure du système socio-statistique à représenter l'architecture de la société qui résulte de la double échelle revenu-patrimoine. La multidimensionnalité est l'enjeu le plus difficile de l'analyse des inégalités et de la stratification sociale. En fait, cet enjeu commence avec la simple combinaison revenu-patrimoine. La difficulté principale de la multidimensionnalité est au passage de l'unidimensionnalité à la bidimensionnalité. Il est en général plus difficile de passer d'une à deux dimensions que de deux à trois et ainsi de suite.

La difficulté ici est qu'en outre, nous avons ici une question de flux et de stock : revenu et patrimoine. Nous l'avons bien vu avec la contribution de Stéfan Lollivier. Nous avons d'un côté des inégalités en termes de revenu, de l'autre des inégalités en termes de patrimoine. La difficulté est que les systèmes statistiques occidentaux sont à peu près dans l'incapacité de tenir simultanément pour un individu ou un ménage un compte de flux et un compte de stock permettant d'avoir une mesure notamment de la plus-value. Sans le savoir nécessairement (et en ne prenant pas en considération les conditions historiquement exceptionnelles de remboursement de sa dette que l'individu a rencontré), par rapport au pouvoir d'achat du salaire moyen d'un parisien, l'acheteur d'un logement en 1975 a vu la valeur de son bien doubler ; c'est un peu comme si, sur un quart de siècle, l'individu ayant acheté alors un bien valant un million de francs s'était vu attribuer une rente supplémentaire de 3300 francs par an. Dans l'incapacité de tenir une comptabilité des revenus et des patrimoines des ménages sur une période longue, dans l'incapacité de tenir une juste comptabilité dynamique de la plus-value des biens des ménages, la mesure des inégalités de revenu et de patrimoine reste profondément problématique.

La difficulté est que les inégalités de revenu et les inégalités de patrimoine se déplacent dans deux espaces radicalement différents. Les inégalités en termes de revenu ont produit entre 1956 et 1984 une forme de répartition de revenu peu ou prou proche d'une répartition salariale ou liée au salaire. J'entends par-là que, côté salaire, lorsque l'on regarde la différence entre le premier et le dernier décile, on est dans un rapport d'un à trois. Quand on regarde le revenu disponible par unité de consommation à partir de l'échelle d'Oxford, on est dans un ordre de grandeur de 1 à 3,5 ou 4. Si on se fonde maintenant sur des inégalités de type patrimoine, les rapports interdéciles passent de 1 à 66. Ils deviennent si vertigineux qu'ils sont particulièrement sensibles à ce que l'on y inclut : inclut-on les dépôts à la banque, la machine à laver ?... En effet, le quartile inférieur du patrimoine se retrouve à 0,15 fois le revenu du patrimoine médian (de l'ordre de 500.000 francs). Le quartile inférieur, ce sont les gens qui disposent du patrimoine correspondant à une voiture neuve de modèle moyen. Le décile le plus bas correspond à une population qui dispose d'environ 20 000 francs (un bon scooter neuf). A quoi bon calculer l'écart interdécile, lorsque le quart le plus bas n'a pour ainsi dire rien au delà de biens d'équipements et d'une épargne simplement technique. En revanche, lorsque l'on s'élève sur la courbe (graphique 4), le décile supérieur est aux alentours de 2

millions de francs, l'ISF est aux alentours de 4,5 millions de francs de patrimoine et concerne environ 0,5 % de la population.

Les strobiloïdes du revenu disponible par tête et du patrimoine en 1995



Source : Chauvel L., inédit.

Note : unité de consommation spécifique (par tête) : données INSEE, Budget des ménages (1994-1995) ; patrimoine par ménage : données 1986 publiées par : Lollivier S. et D. Verger, 1990, « Le patrimoine aujourd'hui, beaucoup entre les mains de quelques-uns », *Données sociales 1990* ; prolongées en valeurs 1995 avec INSEE, 1996, « Revenus et patrimoines des ménages, édition 1996 », *Synthèses*, n° 5.

Sur cette même courbe, côté revenu, à gauche, Mr Owen-Jones se trouve à une altitude de 300 mètres ; Mme Bettencourt, de par son patrimoine, se retrouverait côté droit à 16 000 mètres. Cette hauteur stratosphérique, qui correspond à deux fois l'Everest, signale bien évidemment que l'échelle, qui n'est que de un à trois comme pour les salaires, de un à quatre comme pour le revenu par tête, est de un à 66, voir plus, pour l'accumulation de patrimoine. Pinçon et Charlot l'ont rappelé : il existe plus de diversité dans les conditions de vie des riches que parmi les pauvres, avec un abîme entre le premier et le 200^e. D'où le fait que le patrimoine médian, comme le premier décile du patrimoine, n'a à peu près aucun sens sociologique véritable en termes de ressources : il n'existe pas de classe de patrimoine médian, alors qu'il en existe une pour les revenus.

Si l'on se pose la question du passage de la société de naguère, du 19^e siècle, plus fondée sur des ressources patrimoniales, à la société salariale de la fin du XX^e siècle, qui relie tout un ensemble de droit sociaux à une cotisation proportionnelle au salaire, on comprend pourquoi on assiste à un mouvement de réduction des inégalités. La retraite par répartition, par exemple, attribue des droits peu ou prou assis sur des inégalités propres au salariat, de un à trois. Si on entre maintenant dans une société salariale en crise où une partie des droits vont correspondre à une capacité d'épargne, on passe de droits assis sur les salaires à des droits assis sur des patrimoines. On peut alors émettre l'hypothèse que, même si, du point de vue du revenu immédiatement analysé, il n'y a pas croissance des inégalités, il est fort probable qu'il y aura croissance des inégalités à terme, lorsque les conditions du troisième âge seront fondées sur le patrimoine : une société non plus de 1 à 3 mais de 1 à 66. D'où un bouclage sur une question soulevée antérieurement : un tel degré d'inégalités n'est-il pas de nature à nous faire passer d'une analyse en termes d'inégalités à une analyse en termes de groupes sociaux ou de classes antagonistes de par leur position dans le système productif ?